BAINS

D'AIR CHAUD SEC

M. LE DR P. V. FAUCHER

(Extrait de *La Revue Médicale*)

51, rue St-Pierre, 51

QUÉBEC.

1898

BAINS

D'AIR CHAUD SEC

M. LE Dr P. V. FAUCHER,

QUÉBEC.

En offrant cet article nous n'avons pas d'autre ambition que celle de suggérer à nos confrères l'usage d'un genre d'instruments qui ont déjà rendu des services réels et qui devraient rentrer dans la pratique, croyons-nous.

Il est incontestable que de nos jours la médecine tend à s'*extérioriser*, c'est-à-dire qu'elle cherche à s'attaquer aux maladies par les voies externes du corps, laissant de plus en plus en arrière la thérapeutique interne. Aussi cette dernière avec sa longue chaîne de désappointements, d'incertitudes et même de dangers, semble-t-elle céder le pas au traitement externe. Le médecin, comme le chirurgien, sent le besoin de voir ce qu'il fait et de ne plus aller en tâtonnant et à l'aveugle frapper un mal qui lui échappe et avec lequel, contre son gré, sans doute, il fait hélas ! trop souvent cause commune. Vous le voyez recourir aux vésicatoires, aux cautérisations, à l'hydrothérapie, aux applications électriques, etc. Mais il est surtout un fait universellement admis c'est que la chaleur exerce une excellente influence sur la douleur et que par son action diaphorétique elle est

peut-être notre plus puissant moyen d'élimination de matière toxiques. Ce modeste appareil est né de cette pensée et a suffisamment répondu à notre attente pour qu'il trouve sa place parmi nos moyens thérapeutiques.

En juillet 1893, un jeune Québecquois sous nos soins, nous parle d'*une de ses fabrications*, "*d'une machine à faire suer*", comme il l'appelle, et nous demande d'en vouloir faire l'essai. Après un examen attentif nous crûmes que cet appareil pourrait nous être utile.

Le 5 septembre de la même année, on nous appelle pour donner nos services à un jeune homme, J...R..., qui souffrait de rhumatisme articulaire aigu aux genoux et aux cous-de-pieds. Il a 16 ans et a toujours joui jusque là d'une santé assez robuste. Nous lui proposons l'essai de cet instrument, ce qu'il refuse. Cependant le 7, voyant ses douleurs augmenter, malgré un traitement général et local que nous avions cru lui être le plus utile, il demande l'application de ce bain local d'air chaud sec. La température du malade est alors de 102°6 F. et le pouls de 104. Les genoux et les cous-de-pieds sont gonflés, rouges, douloureux spontanément et à la pression, ce qui rend impossibles la marche et même la station debout.

Pendant le premier bain local des deux jambes qui dure environ une heure, le pouls du malade monte à 108 et la température à 103.2° F., la transpiration est abondante, et tout le corps participe grandement à cette diaphorèse. Le soir la température est à 101.4° et le pouls à 92 ; les douleurs sont de beaucoup affaiblies, et le malade est content de se dire mieux. Le 8, deuxième bain. Température et nombre de pulsations baissent le soir, les douleurs s'apaisent ; il subsiste une légère sensibilité à la pression.

Troisième bain le 9, tout symptôme tend à disparaître.

Le 10, le malade vient au-devant de nous à notre arrivée ; plus de douleurs, température et pouls à l'état normal. Cependant nous lui donnons un dernier bain. Le lendemain, il nous remercie de nos services et depuis lors il n'a pas eu d'autre attaque.

Chacun de ces bains a été donné à la température 150° à 200° F. Cette première expérience nous parut encourageante, et tout en con-

tinuant nos essais, nous nous mîmes à rechercher les moyens de corriger les défauts de l'appareil et de le rendre moins imparfait.

Aidé de l'esprit ingénieux du propriétaire de l'instrument, nous pûmes obtenir un bain plus imperméable à l'air chaud, plus absorbant de l'humidité de l'air intérieur causée par la transpiration du malade, sans pièce métallique propre à brûler les parties qui pourraient y toucher accidentellement, enfin un bain à température élevée et sans changement brusque, et de plus inoffensif pour les malades.

Mais la grande difficulté était d'avoir une source de chaleur qui put fournir une température élevée et d'une durée assez prolongée au besoin, une heure par exemple. Après des essais continuels et prolongés pendant 7 à 8 mois, non sans avoir pris souvent conseil de notre faible bourse qui commençait à se plaindre des brèches que nous étions forcé de lui faire, nous nous sommes arrêté, à l'appareil suivant : (fig. I.)



Fig. I.

Il se compose de deux parties, une source de chaleur ou poële, et le bain proprement dit. Le poële (fig. II, 1) est formé d'une petite chaudière (11) en métal (fonte ou cuivre) remplie aux trois quarts de petites pièces d'étoffe en amiante bien comprimée.

Cette chaudière est entourée d'un cylindre fermé à sa base, (12) dont elle est isolée par un corps mauvais conducteur de la chaleur, tel que de l'amiante. Ce cylindre conduit l'air chaud dans

le bain par un tuyau qui en part et vient s'articuler avec le bain proprement dit. (4) Sur le côté du cylindre on voit un petit entonnoir (2) destiné à faire parvenir dans la chaudière l'alcool qui s'infiltre à travers l'amiante. La combustion de l'alcool se fait ainsi à la surface de l'amiante d'une manière plus lente et beaucoup plus économique.

L'air qui doit alimenter le foyer et le bain pénètre dans le poële par une série de petites ouvertes pratiquées tout autour du cylindre à son extrémité supérieure. Il descend au foyer, sert en partie à la combustion de l'alcool qui donne en brûlant une longue flamme qui monte jusqu'au tuyau en léchant les parois du cylindre ; l'autre partie se réchauffe à cette flamme et remonte dans le bain. Mais comme ce poële ne donnait pas une température aussi élevée que nous le désirions, nous avons ajouté une autre pièce (8) qui vient s'emboîter sur le poële vis-à vis la série des petites ouvertures dont je viens de parler, et qui fait chambre close, moins à sa partie inférieure, qui elle, est coupée en dentelle et offre à l'air une porte d'entrée. L'air en entrant dans cette chambre se réchauffe sur les parois du cylindre et présente déjà une température assez élevée avant de pénétrer à l'intérieur.

J'ai pu obtenir ainsi un instrument donnant pour bains locaux une température dépassant 330° F. Quant au tuyau il porte trois clefs : la plus près du poële (elle devrait être au No 6 de la fig. 2) sert à diminuer le tirage ; celle qu'on voit à l'extrémité du conduit vertical (7) sert à détourner complètement le courant d'air chaud et à le chasser au dehors ; enfin la troisième clef sur le tuyau horizontal (5) doit règler l'entrée de l'air chaud dans le bain.

Le bain est tout simplement un grand manchon ouvert à l'une de ses extrémités pour permettre l'introduction du membre, ou des membres, ou même de tout le corps du malade, s'il y avait indication. L'autre extrémité se termine en tronc de cône dont l'orifice au sommet vient s'adapter au tuyau horizontal du poële. Le bouchon suspendu à cet orifice (3) sert à fermer le bain pour éviter l'entrée de l'air froid et la sortie de l'air chaud quand après avoir donné un

bain on veut enlever le poële et son tuyau, et laisser refroidir lentement le malade. Le manchon est fait de plusieurs couches de ouate séparées les unes des autres par une étoffe isolante, autant que possible, telle que celle d'amiante. La couche la plus interne est de coton absorbant ou ouate hydrophile qui absorbe l'humidité de l'air.

Trois ou quatre cercles mobiles en fil de fer galvanisé tiennent ce manchon sous la forme d'un cylindre.

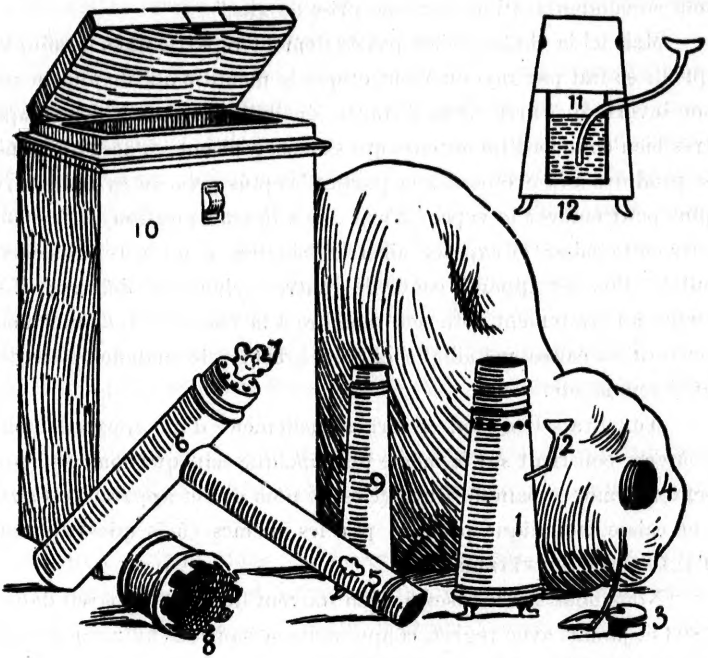


Fig. II.

Nous n'ignorons pas que cet appareil est imparfait, que depuis 1894, peut-être auparavent, plusieurs autres instruments du même genre ont été mis entre les mains des médecins, lesquels peuvent donner une température de 400° F. et même au-delà. Mais en face de leurs nombreuses qualités se dressent plusieurs iuconvénients qui sont parfois très grands.

Celui dont on a peut-être parlé le plus est l'appareil de Taller-

man-Sheffield, de Londres, qui peut fournir une très haute température. Cet appareil "composé d'un cylindre en cuivre, de dimensions assez considérables, terminé à l'une de ses extrémités par une toile en caoutchouc en forme de manchon, que l'on attache à l'aide d'un lieu, autour de la racine du membre sur lequel on opère, est chauffé à l'aide d'une rampe qui se trouve au-dessous du cylindre et que l'on met en communication avec une prise de gaz."

Mais ici la chaleur n'est pas également répartie dans le bain, vu qu'elle se fait par rayonnement et que le membre est chauffé en raison inverse du carré de sa distance du cylindre : ce qui explique très bien comment les auteurs qui s'en servent ont vu des phlyctènes se produire aux orteils et aux parties les plus près du cylindre. De plus pour enlever la vapeur d'eau due à la transpiration, il faut ouvrir cette caisse et exposer ainsi le membre à un refroidissement subit. Puis cet appareil coûte de quatre à cinq cent dollars ; il se limite au traitement d'un seul membre à la fois, il n'est aucunement portatif, sa caisse métallique expose à brûler le malade, pour peu qu'il remue, etc.

Aux Etats-Unis, on se sert actuellement d'un appareil moins coûteux, construit sur le même principe que celui que nous vous présentons, mais le bain de Betz (c'est le nom de cet appareil) est aussi une caisse métallique péchant par les mêmes côtés que l'appareil Tallerman-Sheffield.

Nous nous sommes servi bien souvent de notre appareil depuis 1893 et jamais avec regret, ce que nous ne saurions affirmer de tous nos moyens chirurgicaux et thérapeutiques.

Quelles sont les indications de ces bains d'air chaud sec et quelle expérience en avons-nous jusqu'aujourd'hui ?

Nous nous proposons de vous les résumer et d'y ajouter quelques mots sur l'expérience de voix plus autorisées que la nôtre nous invitant à ne pas dédaigner un de nos bons moyens de traitement.

L'examen des effets des bains d'air chaud sec nous fait distinguer facilement les avantages qu'on en retire et les nombreuses applications thérapeutiques qu'on peut en faire.

Tout d'abord, ce qui frappe, c'est une sudation très abondante, non seulement du membre dans le bain, mais encore de tout le corps. On rencontre aussi parfois une rougeur très prononcée des téguments du membre chauffé, rougeur qui prouve bien la dilatation intense des vaisseaux sanguins. Toutefois la température du malade augmente bien peu, de 0.5 à 2° F. Le pouls suit la même marche, mais s'accélère rarement de plus de 4 à 8 pulsations par minute, ces deux effets ne sont d'ailleurs que momentanés.

Ces bains non seulement calment vite et le plus souvent d'une manière permanente les douleurs des membres soumis à cette chaleur, mais encore ils soulagent et enlèvent peu après les douleurs concomitantes qui se font sentir aux autres membres. C'est ainsi que nous avons pu, à la suggestion du Dr Chrétien, de Paris, traiter une jambe malade que nous n'osions mettre dans l'appareil, en soumettant l'autre jambe à l'action de ces bains d'air chaud sec, et obtenir ainsi de bien bons résultats. Mais un de leurs effets les plus remarquables c'est sans doute la restitution des mouvements aux membres dont l'impotence fonctionnelle était due uniquement à la douleur.

Disons de suite que nous n'avons pas rencontré de contrindications à l'application de ce moyen thérapeutique et que nous n'en connaissons pas.

Quant à ses indications, elles sont nombreuses et nous toucherons aux maladies qui sont influencées favorablement par les bains généraux, et à celles qui demandent des bains locaux.

Parmi les premières nous citerons celles qui s'accompagnent d'un défaut dans la circulation cutanée et qui enlèvent ainsi à l'économie ce moyen inappréciable d'élimination des poisons, des mauvais germes et de leurs toxines. Ceux-ci sont refoulés dans la circulation interne et y causent ces désordres tant redoutés, congestions, inflammations, auto-intoxications, toxémie, urémie, etc.

Selon la susceptibilité du malade, les bronches, les poumons, le cœur, les intestins, le cerveau, le foie, les reins, etc., seront atteints dans leur vitalité, et si l'on ne vient promptement à la rescousse, tout

l'organisme frappé, grâce à un défaut de sa cuirasse, ne tardera pas à céder aux coups de la maladie.

Quoi de plus rationnel alors qu'un bain d'air chaud sec ? Sous son influence, les vaisseaux cutanés se dilatent considérablement, le cœur moins chargé bat d'autant mieux que l'obstacle périphérique dû à l'arrêt des fonctions de la peau est disparu, les toxines et les poisons sont entraînés au dehors par cette abondante sudation, les poumons deviennent plus libres, les reins surchargés voient diminuer de beaucoup leur travail d'élimination, enfin tout l'organisme se réveille pour lutter avec plus de succès contre le mal envahissant. Car, avec le Dr CABITTO (*Journ. Ment. Science*, janv. 1898), nous croyons que ces bains exercent sur d'autres organes, en outre des glandes cutanées, une influence qui les porte à éliminer le poison plus rapidement.

Laissez nous vous citer quelques exemples. Madame J... B..., à la fin de sa grossesse, nous appelle le matin du 15 mai 1897, pour lui donner quelques soulagements à un violent mal de tête qui lui fait croire qu'elle va mourir. Il ne nous fut pas difficile à notre arrivée de constater que cette femme était menacée de convulsions éclamptiques. céphalalgie intolérable, vision diminuée, douleur épigastrique, suppression d'urines, paupières bouffies, tout dénonçait l'approche de ces terribles attaques. Légères contractions utérines.

Nons ordonnons de suite un traitement approprié sans résultat efficace, puisqu'à 2 heures P. M., une forte convulsion vient ouvrir la scène. A la deuxième crise, à 2.45 hrs P. M., nous appelons à notre secours un de nos confrères qui nous conseille de donner la pilocarpine afin d'amener une forte sudation. Nous eûmes alors l'idée de substituer à ce médicament un de ces bains généraux (fig. III.) Pendant les préparatifs la malade eut une troisième convulsion forte et de longue durée qui nous fit craindre une issue fatale prompte, en dépit du traitement classique, chloroforme, chloral et bromure. La dilatation était alors commencée et marchait bien.

Aussitôt l'attaque finie, nous donnons un bain général d'une demi-heure à 180° F.

La malade transpire abondamment, la conscience revient et les symptômes s'amendent. Deux heures après, l'accouchement se termine sans accident.

A 6 heures P. M., nouvelles menaces de convulsions, nouveau bain semblable ; la malade n'a pas de convulsions, elle se sent mieux et passe dès lors à une convalescence des plus heureuses.

Est-ce pure coïncidence ? C'est possible. Mais si jamais nous sommes appelé auprès d'une malade en cet état, nous n'hésiterons certainement pas à faire usage de ce moyen. Nous avons eu la témérité d'essayer ces bains pour quelques cas de bronchites aiguës et chroniques et avec de bons résultats.



Fig. III.

Trois cas de pneumonie lobaire à la première période (frisson) se sont soumis à ce mode de réaction et tous trois ont guéri rapidement et sans accident. Une pleurésie avec épanchement est rapidement disparue à la suite de l'administration de 3 bains après la thoracenthèse.

Une femme de 37 ans souffrant de néphrite aiguë durant sa convalescence d'une scarlatine a pris avec d'heureux résultats 4 de ces bains à 160° F.

Il n'est pas jusqu'à l'épilepsie qui n'ait été soumise à ce mode de traitement.

Le Dr Cabitto a observé que la sueur des épileptiques a une toxicité qui augmente proportionnellement à l'approche des attaques. Il obtenait cette sueur pour ses expériences en plaçant les malades dans un bain d'air chaud et les résultats obtenus lui ont suggéré l'idée de faire usage de ce moyen comme agent thérapeutique dans l'épilepsie, dans le but de provoquer l'élimination des toxines par la peau. Il a fait un essai considérable de ce traitement et affirme être convaincu que c'est un excellent moyen de prévenir et d'interrompre les attaques épileptiques. On doit l'employer chaque fois que les symptômes prodromiquas se manifestent. L'auteur recommande de se servir en même temps des autres mesures qui ont été trouvées utiles pour prévenir l'auto-intoxication.

Nous avons eu l'occasion de donner de ces bains contre des douleurs ostéoscopes syphilitiques avec un excellent résultat en faisant accompagner ce traitement du traitement spécifique, alors que ce dernier seul était resté sans efficacité. Enfin nous avons eu recours à eux encore dans quelques autres affections et rarement sans en être satisfait.

Mais là où cet agent thérapeutique s'est montré vraiment encourageant c'est dans le traitement local des affections douloureuses des membres, que ces douleurs siègent dans les articulations, dans les masses musculaires, sur le trajet des troncs nerveux (sciatique, névrite), etc...

D'une manière générale toutes les arthrites, aiguës ou chroniques, goutteuse, rhumatismale, blennorrhagique, même tuberculeuse trouvent dans ces bains le traitement connu peut être le plus efficace à leurs premières périodes, non pas qu'ils puissent guérir tous les cas ; mais ils soulagent et améliorent quasi toujours. Quoique comparativement nouveau, le traitement local des articulations douloureuses et enflammées par l'air chaud sec est devenu une méthode reconnue et appréciée : les quelques exemples suivants ne sont peut-être pas sans intérêts.

Goutte.—M. F. R...nous appelle pour une seconde attaque de goutte localisée au gros orteil du pied droit, avec douleur intense au

cou-de-pied et au genou du même côté. La marche est devenue impossible ; il y a chaleur, rougeur, gonflement du pied avec noyau dur sur l'articulation métatarso-phalangienne. Toute la jambe mise dans l'appareil est soumise à une température variant de 200° à 230° F. Les douleurs spontanées ont disparu pour ne plus revenir durant le premier bain, et quatre autres séances ont rendu la marche facile et ont suffi pour amener la guérison.

Sous l'influence d'une hygiène appropriée le malade n'a pas eu d'autre attaque depuis lors (janvier 1895). Le périmètre du gros orteil était diminué de 2 à 3 lignes à la fin du traitement.

Le Dr Chrétien cite un cas absolument analogue dans la *Presse Médicale*, 26 Déc. 1896. Il donne les mesurations avant et après les bains et trouve une différence de un tiers de pouce à un pouce.

Rhumatisme. — C. R..., frère du premier malade dont nous avons parlé au commencement de ce travail, (Voir *Rev. Méd.*, 25 mai 1898, p. 337) est frappé le 9 mars 1895 de douleurs intenses aux deux cous-de-pieds et au genou gauche. L'heureuse expérience de son frère fait qu'il demande de suite l'application d'un bain d'air chaud sec : ce que nous lui accordons bien volontiers. Cinq bains suffisent pour amener la guérison qui s'est aussi maintenue jusqu'aujourd'hui.

Un rhumatisant traité sans bons résultats, six semaines durant par deux éminents confrères, a vu ses douleurs disparaître après quelques bains, et a repris son travail en onze jours.

Nous avons eu ainsi sous nos soins treize malades souffrant d'attaques subaiguës de rhumatisme et toujours avec soulagement à la douleur et restitution des mouvements quand la douleur était l'obstacle aux fonctions de leurs membres.

Deux rhumatisants de vieille date ont retrouvé en grande partie sous l'influence de ces bains les mouvements perdus aux deux mains de l'un, et à une jambe de l'autre. Le Dr Chrétien (loc. cit.) rapporte deux cas de rhumatisme chronique déformant ancien qui ont retrouvé sous ce traitement assez des fonctions de leurs membres

pour pouvoir s'en servir dans la suite, ces membres étaient auparavant presque impotents.

Citons plutôt :

" Jean P..., quarante-neuf ans. Début de la maladie en 1885. Déformation des doigts et des orteils : ankylose avec position vicieuse des grandes articulations· Les mouvements peu étendus sont extrêmement douloureux. Les bras sont accolés au tronc, les jambes semi-fléchies. Depuis deux ans P... est immobilisé au lit avec une impotence fonctionnelle absolue.

" Le malade a pris 15 bains d'air chaud. Dès le début du traitement les douleurs ont presque entièrement disparu. On a vu revenir peu à peu des mouvements limités d'élévation et d'abduction des deux bras, de flexion et d'extension des deux coudes.

" Les mouvements de flexion, d'extension et d'opposition des doigts se sont partiellement rétablis. Le malade peut porter ses mains sur et derrière la tête : il peut se servir de ses mains pour couper son pain, sa viande, boire, manger, toutes choses impossibles depuis bientôt deux ans.

" Du côté des membres inférieurs, résultat pour ainsi dire nul quant aux mouvements, ce qu'il faut attribuer à l'existence d'adhérences fibreuses multiples. Le malade peut lever quelque peu les jambes au-dessus de son lit. Ses douleurs ont complètement disparu."

Arthrite Blennorrhagique.—C. F..., à la suite de longues et continuelles libations de deux mois durant lesquelles "il a eu beaucoup de *fun*" et a libéralement sacrifié à Vénus, tombe frappé d'une douleur subite très vive au genou gauche. En six jours l'articulation devient très grosse, rouge, fluctuante, immobilisée et d'une douleur tellement intolérable qu'elle nécessite l'emploi de doses considérables de morphine. Un coup d'œil du côté de l'urèthre nous eût dit l'histoire du malade, même sans son aveu, car il s'en échappait un pus abondant de nature non douteuse. Le genou droit et le poignet gauche en outre participent quelque peu à cette douleur. Ajoutez à cela les effets peu agréables d'un alcoolique qui revient de sa longue absence, qui arrête du coup ses abus, qui a des vomissements, un peu

de délire, des tremblements, une uréthrite très douloureuse, etc., et l'on se fera une idée assez exacte de l'état de ce malade.

Trois semaines durant, nous essayons avec l'aide d'un confrère, de diminuer l'inflammation du genou et d'enrayer la maladie : peine inutile. Le malade maigrit, il a des frissons, la température monte à 103° le soir ; le délire, quoique peu violent, se maintient ; la peau, à la partie interne du genou semble vouloir céder peu à peu. Nous crûmes enfin prudent d'ouvrir, de placer un drain et de laver antiseptiquement : ce qui fut fait avec l'aide de mon confrère. L'état du malade s'améliore en peu de temps et l'écoulement cesse peu à peu au bout de 6 semaines. Mais le genou reste gros, absolument immobile et encore bien douloureux. J'essaye alors des bains d'air chaud sec, et douze jours après le commencement de ce traitement le malade peut se porter sur sa jambe sans douleur, aujourd'hui les mouvements sont parfaits et la marche naturelle : le genou a repris toutes ses fonctions et a un volume normal.

En raison des circonstances et des symptômes concomitants nous croyons devoir ranger ce cas parmi les arthrites blennorrhagiques, bien que plusieurs auteurs prétendent que les cas d'arthrite blennorrhagique suppurée soient rares.

Une autre personne souffrant d'arthrite aiguë du genou à la suite de blennorrhagie, a vu sa guérison survenir après cinq bains. Deux malades atteints d'arthrites multiples subaiguës se sont bien trouvés de l'usage de ce traitement. Rappelons encore le Dr Chrétien (loc. cit.) : " Berthe B..., seize ans. Blennorrhagie suivie d'arthropathies des grandes articulations. La pression des bourses séreuses plantaires est très douloureuse, ce qui rend la marche excessivement pénible. La maladie se localise exclusivement dans le coude droit ; douleur, flexion à angle droit ; impotence fonctionnelle. Après onze jours d'immobilisation sans résultat, on traite la malade par les bains d'air chaud sec. Au bout de trois séances, la douleur a complètement disparu : les mouvements du coude ont repris toute leur étendue.

" La réapparition de quelques phénomènes douloureux dans diverses articulations nécessite la continuation du traitement. Au bout de dix bains, la malade complètement guérie, quitte l'hôpital."

Et cet autre : " M..., vingt-sept ans. Blennorrhagie intense, au troisième jour de laquelle apparaissent, dans le talon gauche, de vives douleurs qui se généralisent ensuite au genou et au coude droit. Talalgie violente. Marche impossible.

" Après le deuxième bain la douleur a complètement disparu, dans le genou comme dans le talon, et le malade se promène toute l'après-midi. Après le troisième bain, le malade quitte spontanément l'hôpital."

Et d'autres cas absolument analogues.

Arthrite Tuberculeuse. — Nous avons même eu la témérité de faire essai de cet agent thérapeutique contre une arthrite tuberculeuse datant de trois ans. Nous ne pouvons en faire un rapport maintenant, car le malade n'a pris que cinq bains et est encore sous traitement. Qu'il nous suffise de dire que nous avons espoir, car le genou de très volumineux qu'il était a beaucoup diminué ; les douleurs sont presque totalement disparues ; la jambe immobile depuis longtemps a repris une partie de ses mouvements ; le malade remue facilement le pied et toute la jambe en bloc ; la santé générale est de beaucoup meilleure ; l'articulation du genou a cédé assez pour permettre une extension et une flexion partielles de 20° à 30°. Si le mieux continue et se maintient nous avons l'intention d'amener le malade plus tard à la Société Médicale de Québec et démontrer ainsi l'avantage que nous pouvons retirer de ces bains ; car dans ce cas-ci, deux confrères qui ont porté comme nous un diagnostic de tumeur blanche n'ont pu que conseiller à cet impotent une amputation de la jambe pour sauver sa vie.

Sciatique.—Cette affection douloureuse qui jusqu'ici n'a cédé que peu à peu et à la longue à la médication toute symptomatique des anodins, a trouvé dans les bains d'air chaud sec à haute température un traitement réellement efficace. Trois malades qui se sont adressés à nous pour essayer ce moyen nouveau ont senti rapide-

ment s'effacer leurs douleurs et ont obtenu leur guérison. Empruntons encore l'observation du Dr CHRÉTIEN :

" Louis D..., trente-huit ans. Sciatique droite ayant débuté deux mois auparavant, brusquement le matin au réveil : rebelle à toute espèce de thérapeutique (chlorure de méthyle, vésicatoire, salicylate de soude, bains sulfureux, iodure). Marche impossible ; station très pénible. Points douloureux classiques. Signe de Lasègue.

" Trois bains : disparition complète de la douleur. Le malade sort de l'hôpital guéri."

ENTORSES, CONTUSIONS, etc. — Nous croyons pouvoir avancer qu'il n'est pas jusqu'aujourd'hui de traitement connu supérieur à celui des bains d'air chaud sec contre ces accidents. Il est rarement besoin de plus de trois ou quatre de ces bains pour enlever la douleur, diminuer le gonflement et rendre les mouvements aux membres lésés. Nous avons traité ainsi cinq malades qui tous ont confirmé cet avancé. D'ailleurs ces expériences sont appuyées de celles de nos confrères qui font usage de ces bains dans leurs clientèles.

Le cas suivant n'est peut-être pas sans intérêt :

Une femme de 44 ans, de 211 lbs, de bonne santé, mais souffrant de varices de la jambe droite, tombe (avril 1896) en marchant sur de la glace et se fait mal à cette jambe. Mais comme elle était alors sous l'empire de Bacchus, on crut que l'adage était encore vrai ici, comme toujours, paraît-il, "*il y a un Bon Dieu pour les ivrognes*" et que son mal était peu de chose. Toujours est-il qu'on l'apporte inconsciente dans son lit et qu'on laisse faire jusqu'au lendemain malgré ses plaintes et sa demande pressante pour avoir le médecin. Nous voyons la malade 24 heures après l'accident, et il ne nous fut pas difficile de constater une fracture du tiers inférieur des deux os de la jambe droite, avec une éruption érysipélateuse s'étendant à presque toute cette jambe. Par malheur vis-à-vis la fracture l'épiderme est enlevé et le derme présente une couleur brune de mauvais augure et de la grandeur d'une pièce de dix centins. Sur l'avis d'un de nos maîtres que nous appelons à notre aide nous appliquons des compresses au bichlorure sur le membre. Le lendemain la douleur est

considérable, la jambe œdémateuse et rouge ; la petite plaie devient noirâtre et de la grandeur d'une pièce de vingt centins. La température est à 103.4°, le pouls à 104.

Tout en respectant l'avis de notre confrère, nous donnons un bain d'air chaud sec variant de 230° à 260° F. Le lendemain le membre est plus pâle, la température est tombée à 100.5° et le pouls à 88.

Nouveau bain le matin suivant.

Le soir, température 99.4°, pouls 80 ; plus de rougeur, œdème mou du membre ; la plaie est devenue grisâtre et limitée sur les parties voisines. Nous avons pu alors réduire la fracture et poser un appareil approprié. La malade a ensuite guéri sans accident. Mais comme le pied était resté raide et très gonflé, nous appliquons quelques bains qui ramènent les mouvements et la marche devient parfaite........ ....

......Pour terminer permettez-nous de relater le traitement de quelques autres maladies qui ne rentrent pas dans cette classe.

Trois femmes atteintes de phlébite puerpérale, dont l'une gravement, n'ont pas reçu d'autres soins que celui de ces bains et toutes trois en 8, 16 et 19 jours, ont recouvré l'usage parfait de leurs jambes.

Celle que nous disons gravement atteinte avait reçu avis de son médecin qu'il ne lui restait plus que quelques heures à vivre en raison d'une congestion pulmonaire d'origine cardiaque dont elle était frappée ce jour-là. Cependant nous essayons ces bains et la malade, à notre grande satisfaction, a guéri et de sa phlébite et de sa congestion. Chez elle le cœur nous a paru se trouver bien de ces applications d'air chaud.

Une fille de 45 ans, avec insuffisance mitrale et peu de compensation, prend une phlébite sévère de la jambe droite, avec fièvre, tension des tissus, rougeur et cordon bien prononcés sur le trajet de la veine : la douleur est considérable. Un seul bain à 260° F. enlève la douleur. Avec la digitale et 8 de ces bains elle reprend sa besogne blanchisseuse.

Cinq ulcères variqueux de la jambe de vieille date, ont guéri rapidement après quelques bains et sans le secours d'aucune autre médication.

Une de ces porteuses d'ulcères était une femme de 51 ans souffrant probablement d'une tumeur du foie avec œdème des deux jambes et un ulcère variqueux qui datait de 7 ans et qu'on n'avait pu guérir jusque-là. Neuf séances, dont deux en présence de trois ou quatre étudiants en médecine, ont amené une guérison complète de l'ulcère, qui n'a pas récidivé, bien que cette femme soit morte de sa maladie du foie 7 à 8 mois seulement après ce traitement.

Le 29 janvier 1896, J. C... militaire, 22 ans, bonne santé, vient prendre consultation pour un chancre préputial qui le fait beaucoup souffrir. Le prépuce tout œdémateux, rouge, très douloureux à la pression et spontanément recouvre entièrement le gland, et ce n'est qu'avec une certaine difficulté que nous réussissons à dégager ce dernier. Le gland offre sur sa surface supérieure un chancre de la grandeur d'une pièce de cinq centins ; tout vis-à-vis le prépuce laisse voir un autre chancre plus grand qui empiète sur le col du gland. Ce dernier, quoique récent, offre une étendue inquiétante, mais il gagne en surface et non en profondeur. Nous voulons alors, selon notre habitude, panser ces chancres en maintenant le gland hors du prépuce, mais nous craignons un étranglement, le paraphimosis, et ses conséquences, car débrider sous les circonstances serait bien difficile. Il nous semble qu'un bain local pourrait diminuer la tension et serait favorable. Quoiqu'il en soit, pas de mal à essayer ce moyen. Nous donnons un bain d'air chaud sec à une température très élevée (285° F). Le malade ne s'en plaint pas : au contraire il se sent à l'aise : nous pansons ensuite à la gaze au thymol. Le lendemain le malade revient tout joyeux : son chancre ne lui a presque pas fait mal depuis la veille.

Vous n'imaginez pas le plaisir que nous eûmes en enlevant le pansement de voir les chancres détergés sur la gaze et leurs surfaces recouvertes de granulations ayant une excellente apparence. L'œdème est diminué, le prépuce n'est plus tendu et glisse plus facile-

ment sur le gland. Nous donnons encore un bain, puis nous pansons seulement tous les soirs les petites plaies guéries toutes deux en 6 jours ....

Nous demandons pardon aux lecteurs de cette longue énumération, mais nous l'avons crue nécessaire pour justifier nos essais basés sur le caractère rationnel et sur la parfaite inocuité de ce traitement.

392, Rue St-Jean.

